Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Fidelity Funds - Sustainable Climate Bond Fund

un Compartiment de Fidelity Funds

I-ACC-Euro (hedged) (ISIN: LU2115357332)

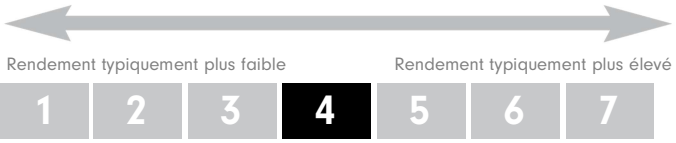
Ce Compartiment est géré par FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'Investissement

- Le Compartiment vise à dégager des revenus et une croissance du capital.
- Le Compartiment investira au moins 70 % dans des obligations de sociétés « investment grade » du monde entier.
- Le Compartiment se concentre sur la gestion des risques climatiques en privilégiant les émetteurs ayant le plus bas profil d'émission carbone de leur secteur, en encourageant une transition vers un environnement plus vert par la sélection d'émetteurs qui réduisent leur bilan carbone, et en investissant dans des émetteurs d'obligations vertes soigneusement sélectionnés.
- Le Compartiment se conforme à un cadre exclusif qui comprend une base normative et une sélection négative des secteurs, des sociétés et des pratiques, et qui s'appuie sur des critères ESG spécifiques que le Gérant de Portefeuille définit de temps à autre.
- Le Compartiment cherchera à avoir une empreinte carbone inférieure à celle du reste du marché.
- Le Compartiment adopte une stratégie thématique durable au titre de laquelle il investira 70 % de son actif net dans des titres présentant des caractéristiques durables. Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du SFDR.
- Le Compartiment évalue les caractéristiques durables d'au moins 90 % de ses actifs. La notation ESG moyenne du Compartiment dépassera la notation ESG moyenne de son univers d'investissement après exclusion d'au moins 20 % des actifs ayant les notations ESG les plus faibles.
- Le Compartiment tiendra compte de nombreuses caractéristiques environnementales et sera proactif en matière de lutte contre le changement climatique grâce à un engagement permanent avec les émetteurs d'obligations de sociétés du monde entier et à un investissement dans des émetteurs d'obligations vertes soigneusement sélectionnés.
- Lorsqu'il investit dans des obligations durables, vertes et sociales, le Gérant de Portefeuille utilise un processus de sélection qui repose essentiellement sur les lignes directrices des Principes applicables aux obligations vertes et sociales (« GSBP » – Green and Social Bond Principles) de l'International Capital Market Association (« ICMA »). Les obligations certifiées conformes à la Climate Bonds Initiative (« CBI ») ou à la norme européenne sur les obligations vertes (« EUGBS » – European Green Bond Standards) seront privilégiées, mais le Gérant de Portefeuille pourra faire appel à d'autres normes le cas échéant.
- Comme il peut investir à l'échelle mondiale, le Compartiment peut effectuer des placements dans des pays considérés comme des marchés émergents.
- Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % directement dans des obligations de la Chine onshore cotées ou négociées sur un marché éligible en Chine (l'exposition totale incluant les investissements directs et indirects étant inférieure à 30 % de ses actifs).
- Le Compartiment investira moins de 30 % dans des obligations hybrides et des obligations convertibles contingentes, ces dernières comptant pour moins de 20 % des investissements.
- La couverture de change vise à fortement réduire le risque de perte causé par des variations de taux défavorables. La couverture de change dite de transparence (« look-through ») permet de couvrir les effets monétaires sous-jacents par rapport à la devise de référence de la Catégorie d'Actions couverte, générant ainsi des rendements de marché sous-jacents. Afin de protéger les rendements contre toutes les positions monétaires actives du Compartiment, ces expositions sont couvertes en référence aux pondérations monétaires d'un indice de comparaison au lieu des différentes monnaies des titres sous-jacents.
- Le Compartiment est géré activement. Lors de la sélection des placements pour le Compartiment et afin de contrôler le risque, le Gérant de Portefeuille se référera à l'indice Bloomberg Global Aggregate Corporate Index Hedged to EUR (l'« Indice »). La performance du Compartiment peut être évaluée par rapport à son Indice. Le Gérant de Portefeuille dispose d'une grande latitude par rapport à l'Indice. Bien que le Compartiment détienne des actifs composant l'Indice, il peut également présenter des pondérations différentes de ce dernier et investir dans des émetteurs, secteurs, pays et titres qui n'y sont pas inclus en vue d'exploiter des opportunités d'investissement.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont cumulés dans le prix de

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**



Rendement typiquement plus faible — Rendement typiquement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement « sans risque ».
- Le profil de risque et de rendement est classé selon le degré de volatilité historique des Valeurs liquidatives de la Catégorie d'Actions. Il est reflété par une échelle numérique où 1 - 2 indique une volatilité historique basse, 3 - 5 une volatilité moyenne et 6 - 7 une volatilité élevée.
- La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ.
- Le Compartiment peut investir dans des instruments libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Les fluctuations des taux de change peuvent donc affecter la valeur de votre investissement.
- La couverture de change peut être utilisée pour atténuer les effets de ces fluctuations, sans pour autant les éliminer totalement dans la mesure où on pourrait s'y attendre.
- L'utilisation d'instruments dérivés peut donner lieu à un « effet de levier », à savoir un niveau d'exposition qui pourrait soumettre le Compartiment à des gains ou pertes potentiels supérieurs à la normale.
- Il existe un risque que les émetteurs d'obligations puissent ne pas être en mesure de rembourser le montant emprunté ou d'effectuer les paiements d'intérêts. Tandis que nous visons à atténuer ce risque, le Compartiment pourrait être exposé à un risque de perte financière s'il investit dans un instrument émis par une entité qui, par la suite, ne rembourse pas ses emprunts. Des pertes pourraient également être encourues si une entité à laquelle le Compartiment est exposé cesse d'effectuer les paiements d'intérêts sur une période ou indéfiniment. Les cours des obligations ont une relation inverse avec les taux d'intérêt de sorte que lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur des obligations est susceptible de baisser. La hausse des taux d'intérêt peut faire baisser la valeur de votre investissement.
- Les marchés émergents peuvent être plus volatils et il pourrait s'avérer plus difficile de vendre ou négocier des titres. La supervision et la réglementation peuvent s'avérer moindres et les procédures moins bien définies que dans des pays plus développés. Les marchés émergents peuvent être sensibles à une instabilité politique, qui peut se traduire par une volatilité et des incertitudes accrues, ce qui expose le fonds à un risque de pertes.

Fidelity INTERNATIONAL

Frais pour ce compartiment (ISIN: LU2115357332)

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le compartiment sur une année

Ongoing charges	0.49%

Frais prélevés par le compartiment, dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

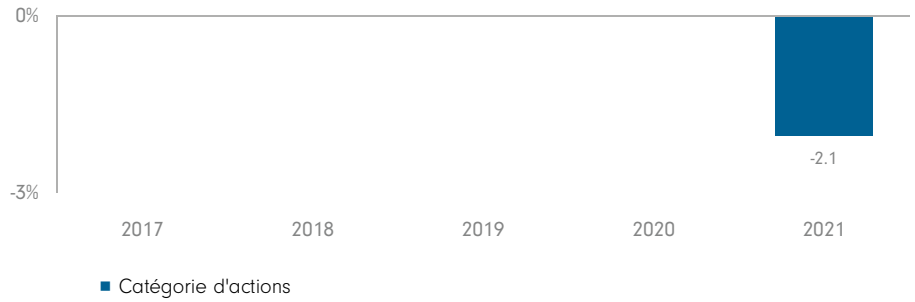
Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, vous pouvez être amené à payer moins. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier / distributeur.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice clos au 30/04/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas:

- les commissions de performance (le cas échéant);
- les frais de transaction, excepté dans le cas des frais d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment pour l'achat ou la vente de parts à d'autres organismes de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, y compris sur la possibilité d'application du « swing pricing », consultez le Prospectus le plus récent.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.

Le cas échéant, les performances passées indiquées prennent en compte les frais courants sauf les frais d'entrée/ de sortie.
Le Compartiment a été lancé le 29/07/2009. Cette catégorie d'actions a été lancée le 12/02/2020.
Les performances passées ont été calculées en EUR.

Le cas échéant, les événements de la vie du Compartiment qui peuvent affecter l'historique de performance sont mis en évidence par un « * » dans le tableau. Ces événements peuvent comprendre des modifications de l'objectif du Compartiment et des informations détaillées concernant ces événements figurent sur notre site Web ou peuvent être demandées auprès de votre représentant désigné ou de votre contact habituel chez Fidelity. Le cas échéant, la section Objectifs et Politique d'investissement se référera à une référence. Des informations sur les références antérieures figurent dans le rapport et les comptes annuels.

Informations pratiques

- Le dépositaire est Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Pour plus d'informations, veuillez vous référer au Prospectus et rapports périodiques les plus récents qui sont disponibles en anglais et autres langues principales gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., des distributeurs ou en ligne à tout moment.
- Une synthèse détaillée de la Politique de rémunération est disponible sur https://www.fil.com. Une version papier en anglais peut être obtenue gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.
- Les valeurs liquidatives par action sont disponibles auprès du siège social de Fidelity Funds (l'« OPCVM »). Elles sont également publiées sur le site internet www.fidelityinternational.com où d'autres informations sont disponibles.
- La législation fiscale au Luxembourg peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à un conseiller fiscal pour plus de détails.
- La responsabilité de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.
- Le présent document décrit un Compartiment et une catégorie d'actions de l'OPCVM. Le Prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'OPCVM dans son ensemble.
- Les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment de l'OPCVM sont légalement ségrégués ; de ce fait, les éléments d'actif du Compartiment ne seront pas utilisés pour régler le passif d'autres Compartiments.
- D'autres catégories d'actions sont disponibles pour cet OPCVM. Des informations détaillées figurent dans le Prospectus.
- Vous pouvez échanger cette catégorie d'actions contre le même type ou éventuellement contre d'autres types de catégories d'actions de ce même ou d'un autre Compartiment. Dans certains cas, la totalité des frais d'entrée seront applicables. Des informations détaillées sur les règles d'échange figurent dans le Prospectus.

Pays dans lequel ce Compartiment est agréé : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Pays dans lequel FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. est agréée : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/07/2022.

Fidelity INTERNATIONAL